



# AMOPA T.D.U. - 974

Défense et Illustration de la Langue Française

Association des membres de l'Ordre  
des Palmes Académiques - Section de La Réunion



Numéro spécial  
Séjour des Lauréats  
2026

Avril 2026 N° 74

## Édito

Chères amies, chers amis, membres et sympathisants de l'AMOPA à La Réunion,

Notre association AMOPA (*Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques*) et la MGEN (*organisme partenaire du projet*) organisent chaque année, depuis 7 ans en partenariat avec la Faculté de Droit et d'Economie de l'Université de La Réunion, un concours destiné à récompenser un étudiant/une étudiante particulièrement méritant(e) parmi les Majors et Vice-Majors des différentes disciplines de cette Faculté.

Le prix de ce concours est la visite, pendant une semaine des grandes institutions de la République (Assemblée Nationale, Sénat, Cour de Cassation, Conseil d'État, C.E.S.E,...). Les critères de sélection sont les suivants : les qualités intellectuelles et humaines (qualité du travail et résultats obtenus ; engagement et persévérance dans l'effort ; état d'esprit et intégrité morale ; sens de l'honneur ; dévouement et rayonnement).

Pour l'année 2025, l'AMOPA/MGEN a sélectionné pour la première fois 2 lauréats :

**PAYET Margaux** (*MASTER 2 de Droit Public*)

**NAZE Mamisoa Rosa** - (*MASTER 2 Monnaie Banque Finance et Assurance*)

et mis en place un partenariat avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) qui a lancé le «Grand Prix Légion d'Honneur du vivre ensemble à la Réunion».

Le jury du Grand Prix de la Légion d'Honneur a retenu, après examen des dossiers et entretiens, trois jeunes :

**ESTELLE Rachel** -- *Terminale au Lycée Sarda Garriga St-André*

**JOURDAIN Elyas** -- *Terminale au Lycée des Trois Bassins*

**GRONDIN Quentin** -- *Jeune exploitant agricole de moins de 30 ans demeurant à Ste-Anne.*

Ce sont donc 5 jeunes qui ont bénéficié du 8 au 14 mars 2026 d'un voyage à Paris, avec la visite de l'Assemblée Nationale, de la Cour de Cassation, du Ministère des Outre-Mer, du Sénat, du CESE, du Ministère de l'Agriculture, du Siège National de la MGEN, du Conseil d'État

Voyage en avion, repas, hébergement et transports dans la capitale ont été pris en charge par l'AMOPA et la SMLH, soutenus financièrement par la MGEN, le Crédit Agricole, La Fondation RAVATE

Nous tenons à remercier :

°la MGEN et son Président Jacques-Luc BOYER ;

°la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion, son Doyen Jean-Marc RIZZO, son Doyen honoraire Jean-Baptiste SEUBE et les services (*coordonnés par Madame MARDEMOUTOU Marie-Claude*)

°Le Crédit Agricole de la Réunion ;

°La Fondation RAVATE

°Gilbert HOARAU, Secrétaire de l'AMOPA-Réunion qui, chaque année, se charge de l'organisation des visites, accompagne le (la) lauréat(e), veille au bon déroulement de la semaine à Paris et représente l'AMOPA et la MGEN auprès des plus hautes instances de la République.

Nous espérons, pour la promotion de notre jeunesse réunionnaise, reconduire cette action l'année prochaine.

Bonne lecture.

Jean-Yves MORAU

Gilbert Louis HOARAU

Dimanche 8 mars, départ de Gillot à 20h30

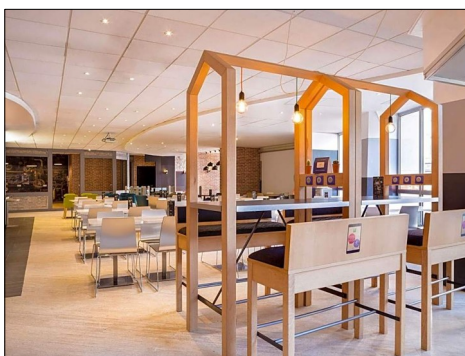
Le groupe  
**Lauréats AMOPA-MGEN**  
**NAZE Mamisoa Rosa**  
**PAYET Margaux Anne Sophie**

**Lauréats SLMH**  
**JOURDAIN Elyas**  
**ESTELLE Rachel**  
**GRONDIN Quentin**

Lundi 9 mars, arrivée à Orly à 6h30



Après avoir déposé leurs valises à l'hôtel Ibis et pris une douche, les jeunes, accompagnés de **Gilbert HOARAU** sont allés à la découverte de Paris par le bus 31 qui va de Gare de l'Est à Charles De Gaulle Étoile



Vers 13H00, après une longue promenade sur les Champs, le groupe s'est restauré au QUIC'K des Champs Élysées, avant de revenir à l'hôtel IBIS.

Il fallait, en effet, se préparer pour la première visite à l'Assemblée Nationale prévue à 16H00





Cette première visite a été un moment fort pour ces jeunes qui ont pu découvrir l'Hémicycle, les différents Salons (*Pujol, Delacroix, Casimir Perrier*), la Galerie des Fêtes (conduisant à l'Hôtel Lassay, résidence de la Présidente de l'Assemblée), la Salle des 4 Colonnes, la Salle des Pas Perdus, la Salle des Conférences, ...

### **Mardi 10 mars mars, 9h,** **Cour de Cassation**



Le groupe a été accueilli à la **Cour de Cassation** par Monsieur Guillaume FRADIN (Directeur de la Communication) et a été conduit à l'escalier d'Honneur menant à la Chambre Commerciale économique et financière pour assister à la partie publique d'une audience. Il a été reçu par Monsieur Vincent VIGNAU (Président de la Chambre économique, Commerciale et Financière) et Madame Julie VIGNERAS (Magistrate - Conseillère Référendaire).

Avant le début des travaux, le Président VIGNAU présente le groupe aux Magistrats, à la Procureure et aux avocats.. Les membres du groupe, très impressionnés ont pu assister à des échanges techniques, permettant de vérifier la conformité aux règles de droit des arrêts des cours d'appel et de certains jugements de première instance, sans rejurer l'affaire. Ils ont pu prendre conscience de la complexité du droit et de l'importance de l'interprétation des textes juridiques.



Ensuite, M. Guillaume Fradin, a pris le groupe en main pour une visite des lieux. Tous les membres du groupe ont été impressionnés par cet homme d'une grande disponibilité, s'exprimant avec aisance. ayant le sens de la pédagogie et disposant de qualités relationnelles remarquables, d'une parfaite connaissance des lieux, de l'histoire de France et d'une bonne capacité d'adaptation aux attentes de visiteurs. Dans les différentes salles visitées, où transparaissent les vestiges de l'époque royale : dorures, colonnes, moulures, œuvres d'arts (tableaux, sculptures, tapisseries), lustres, immenses portes, ... les visiteurs ont pu apprécier la richesse historique et architecturale de cette Institution.



## Mardi 10 mars , 14h Ministère des Outre-mer

Le groupe s'est rendu à l'hôtel de Montmorin situé rue Oudinot, où il a été chaleureusement accueilli par Mme **Stéphanie GIRY-LATERRIERE**, *Directrice de Cabinet de la DGOM (Directrice Générale des Outre-Mer)*. Cette dernière a conduit les visiteurs au quartier RSMA (*Régiment du Service Militaire Adapté*) où un Capitaine a fait une présentation du Service Militaire Adapté, un dispositif intéressant et fortement mobilisé dans les DROM pour mobiliser et aider les jeunes en matière d'insertion sociale.

Ensuite, **Monsieur GUILLET** (*de la DGOM*) leur a présenté, dans le jardin du Ministère, la maquette du projet d'un Mémorial National qui sera installé dans un Jardin Mémoirel au Trocadéro pour honorer les victimes de l'esclavage dans les Outre-mer (*Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, et Saint-Martin*) affranchis par le décret d'abolition de l'esclavage de 1848.

Les noms des 215 000 esclaves seront gravés à la postérité sur le Mémorial des victimes de l'esclavage, qui sera inauguré en 2027 dans les Jardins du Trocadéro, à Paris... Un acte de mémoire, d'histoire, et de justice !



La Ministre des Outre-Mer (Mme **Naima MOUTCHOU**) qui devait recevoir le groupe, étant en déplacement à l'île St-Martin, a demandé à la Directrice Générale des Outre-Mer (Mme **Anne-Gaëlle BEAUDOUIN-CLERC**) de la remplacer. Le groupe a donc été reçu par Mme BEAUDOUIN-CLERC, qui a organisé une table ronde et a pu échanger, accompagnée de sa Directrice de Cabinet, avec les 5 lauréats.

Au cours de ces échanges enrichissants, les jeunes ont pu aborder des réalités liées à leur insularité. La Directrice Générale des Outre-Mer et sa Directrice de Cabinet ont répondu à leurs questions concernant leurs parcours respectifs.



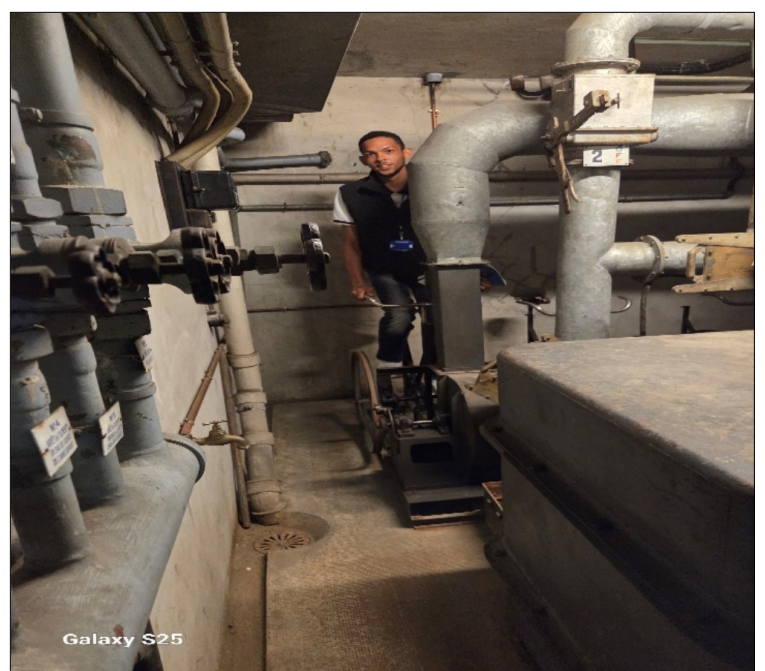
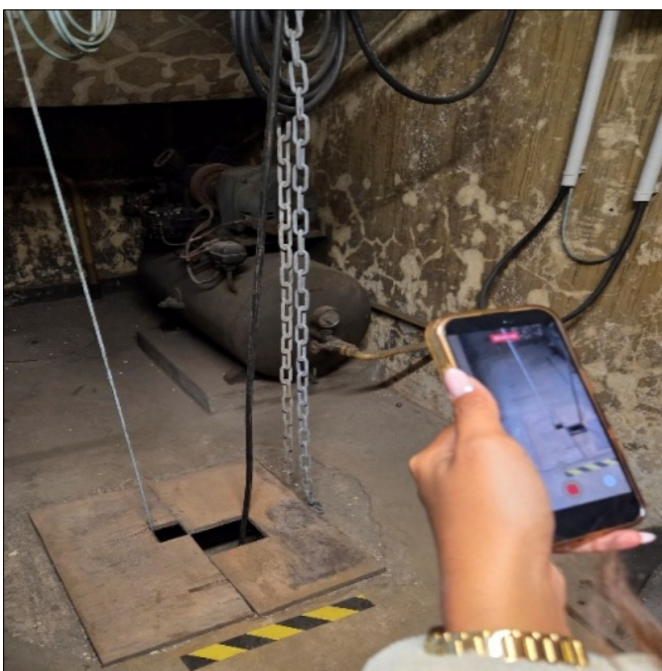
Dans le Bureau de Madame la Ministre, que le groupe a pu visiter, sur l'un des murs, figurent plusieurs horloges donnant l'heure exacte dans les différents Départements et territoires français d'outre-Mer

*(Polynésie/Antilles/Guyane/Mayotte/Réunion/Nouvelle Calédonie)*

En observant ces horloges, on comprend très bien la difficulté pour la Ministre, d'organiser une réunion avec l'ensemble des DOM/TOM, même en visio.



Le groupe a eu ensuite la chance de pouvoir se rendre dans le bunker (situé sous le Ministère) construit durant l'entre-deux guerres. D'après le guide (M. **GABRIELLI**), il existerait environ 250 bunkers (situés à proximité des Ministères) dans Paris. Chaque bunker possède son puits, son dispositif d'aération et d'approvisionnement en électricité et peut contenir 250 à 300 personnes. Ce lieu a permis aux jeunes de se dire que la paix et la stabilité ne sont pas des choses acquises.



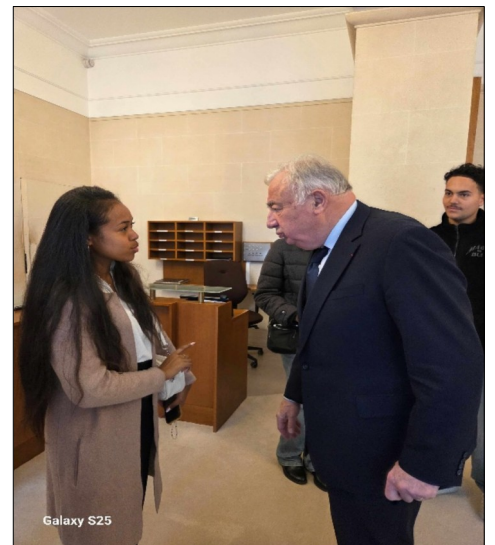
**Mercredi 11 mars , 10h**  
**Petit Luxembourg**



La délégation réunionnaise a été accueillie par M. **Christophe MELLET** qui l'a emmenée au Petit Luxembourg, siège de la Présidence du Sénat. L'actuel hôte du Petit Luxembourg est **Gérard LARCHER**, Président du Sénat depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014.



Là, le groupe a d'abord rencontré monsieur **Gilles LAGARDE** (*ancien Préfet-Directeur de Cabinet du Président du Sénat*). Avec Messieurs LAGARDE et MELLET, le groupe a visité la Chapelle et le Jardin d'Hiver



Après ces visites, le **Président du Sénat**, Monsieur **Gérard Larcher** est venu saluer les lauréats, il a discuté quelques minutes avec eux et s'est prêté au jeu des photos.

Monsieur MELLET a ensuite conduit le groupe vers le Palais du Luxembourg pour une visite assez longue et commentée, au cours de laquelle les lauréats ont pu découvrir : La salle des conférences, La Galerie des Bustes, la Bibliothèque, l'escalier d'honneur, l'Hémicycle ainsi que divers salons.



Galaxy S25



Galaxy S25



Galaxy S25

**Mercredi 11 mars , 14h CESE  
Conseil Économique Social et Environnemental)**



le groupe était au **CESE** (*Conseil Économique Social et Environnemental*) situé au sein du Palais Léna. C'est la troisième assemblée constitutionnelle de la République qui représente les organisations de la société civile (entreprises, syndicats, associations...) et qui a pour fonction de conseiller le Gouvernement et le Parlement. Elle permet d'associer les citoyens à la vie démocratique.

Le groupe a d'abord assisté à une Assemblée Plénière portant sur la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ; il a eu la chance de suivre une intervention de Monsieur **Thierry BAUDET**, *Président du CESE* et d'entendre quelques propositions concrètes pour accélérer cette décarbonation.

A la suite de cette séance plénière, madame **Bettina GIRARD**, *Conseillère au cabinet du Président du CESE*, a rejoint le groupe pour une visite du Palais d'Iéna. Après le grand escalier, un élément architectural monumental, reliant les différents étages du bâtiment, la visite a concerné quelques salles, le rooftop offrant une vue à 360 degrés à couper le souffle, la Salle hypostyle (*en cours d'aménagement pour un défilé de mode*), avec vue dégagée sur la Tour Eiffel.



La visite a pris fin par un échange enrichissant avec Madame GIRARD, collaboratrice du Président, passionnée par son métier, et qui a donné au groupe des explications très détaillées sur l'architecture du bâtiment comme sur le rôle et le fonctionnement de l'Assemblée qui occupe ces lieux.





À leur arrivée au Ministère, les lauréats ont été chaleureusement accueillis par Monsieur **Valentin MESTRE** (Directeur Adjoint de Cabinet de la Ministre) et Madame **DA-COSTA Sabrina** (*Conférencière Chargée de Mission de Communication Interne auprès des Délégués Interministériels*) qui a offert à chacun un petit sac contenant des souvenirs du Ministère. Puis madame DA COSTA a conduit le groupe vers l'hôtel de Villeroy, qui était autrefois un petit hôtel particulier.



Devant ce bâtiment, elle a présenté l'histoire du Ministère, et ses missions. Après la traversée du hall d'honneur, il y a eu la visite du rez-de-chaussée, anciennement composé de chambres à coucher ou de salles dites de compagnie, aujourd'hui, transformées en bureaux pour la Ministre et ses proches collaborateurs.

Empruntant l'escalier d'honneur en fer forgé, le groupe s'est rendu au premier étage où se trouvent une grande salle à manger, divers Salons dont le Salon des Conseillers, la Galerie des portraits des anciens Ministres et Secrétaires d'État Cet étage est surtout conçu pour les réceptions et les réunions.



De retour au rez-de-chaussée, les lauréats ont eu l'honneur de rencontrer Madame **Annie GENEVARD**, ministre de l'Agriculture, qui malgré son emploi du temps chargé, a pris le temps d'échanger avec chacun d'eux et de faire des photos avec le groupe.





La visite du le magnifique jardin, calme et verdoyant, en plein centre de Paris, a fait oublier un instant au groupe l'effervescence parisienne. Passant par le Hall Parmentier, les visiteurs se sont arrêtés un instant devant la statue en plâtre d'**Antoine Augustin PARMENTIER** (qui en 1786, sous Louis XVI, a introduit la pomme de terre en France) avant de quitter le Ministère.



Le groupe a longé la rue de Varennes pour faire des photos devant l'hôtel Matignon (résidence du 1<sup>er</sup> Ministre) au 57 rue de Varennes.

**En fin d'après-midi, à 16H20mn**, les lauréats ont été accueillis dans le hall d'entrée du **Siège National de la MGEN** par Madame **Blanche LOCHMANN**, *administratrice chargée de mission à la MGEN*. Au 16<sup>ème</sup> étage, ils ont pu rencontrer Madame **Mylène BONEL**, *vice-présidente déléguée de la MGEN*, avec laquelle ils ont partagé un moment d'échange. Ont été abordés plusieurs thèmes : le rôle de la MGEN dans la protection sociale, la santé des adhérents, les missions éducatives, les projets et initiatives mis en place pour accompagner les assurés dans leur parcours de vie. Après la visite de quelques bureaux et espaces-détente, madame LOCHMANN a accompagné le groupe au toit-terrasse (rooftop) du bâtiment pour profiter de la vue panoramique sur Paris.





Le groupe est arrivé au Conseil d'État sous la pluie et a été accueilli de manière étonnante par un exercice d'évacuation du personnel du Conseil d'Etat

Sur le lieu de regroupement, Place du Palais Royal, madame **HABI Chéfia** (*Cheffe du Bureau Organisation-Évènements-Cabinet du Conseil d'État*) qui reçoit l'AMOPA depuis déjà 5 ans, est venue saluer les lauréats.

Une demi-heure après cet exercice, tout est rentré dans l'ordre. Le groupe était attendu par Monsieur **Patrick DEPAUL** (*responsable des Ressources Humaines*) qui a remis à chacun de petits souvenirs avant de commencer la visite. Empruntant le grand escalier du hall d'honneur, les lauréats ont rejoint la Salle Raymond ODENT dans laquelle ils ont assisté à une audience de référé-liberté. Le référé-liberté est une procédure qui permet de demander au juge des référés de prendre, en urgence (dans les 48heures), des mesures pour préserver une liberté fondamentale, en cas d'atteinte grave et manifestement illégale par l'administration. Ce matin-là, le juge devait statuer sur la nécessité d'une stabilité d'un lieu de vie pour garantir un accès régulier aux soins de leur enfant (gravement malade) à une famille vulnérable, menacée d'expulsion.

A la fin de l'audience, le juge des référés-libertés a tenu à échanger quelques minutes avec les lauréats, dans la Salle ODRENT où l'audience avait été tenue.



Les échanges ont mis en lumière l'importance du droit administratif dans la protection des droits des citoyens et ont permis aux jeunes de mieux saisir son rôle essentiel du Conseil d'État dans l'équilibre des pouvoirs et dans le bon fonctionnement de l'État de droit.

Monsieur Patrick Depaul a ensuite fait visiter au groupe ce superbe Palais qui, avec le Ministère de la Culture, le Conseil Constitutionnel et la Comédie Française forme un ensemble architectural monumental, chargé d'histoire.

Les lauréats ont pu découvrir la salle du Contentieux (où Molière fut pris d'un malaise en jouant pour la dernière fois *Le Malade Imaginaire*), la Salle des Pas Perdus, la Salle de la Section des Finances (qui jouxte le Ministère de la Culture), la Salle des Sections Administratives, la salle du tribunal des conflits.



Enfin, la salle qui a le plus impressionné les membres du groupe a été la Salle de l'Assemblée Générale, la plus grande, la plus solennelle, la plus spectaculaire par sa décoration.

Monsieur DEPAULD explique au groupe que les quatre toiles de **Henri MARTIN** qui la décorent sont des allégories de "l'Agriculture", du "Commerce", de "l'Industrie" et du "Travail intellectuel". L'ensemble porte le titre de "*La France laborieuse se présentant au Conseil d'État*".



Il parle aussi du symbole de la pensée qui figure sur autre toile, sous la forme d'un vieil homme marchant dans la forêt. Ce personnage à la longue barbe blanche dit-il, incarne le travail intellectuel ; il chemine tête baissée. Avec lui se retrouve le temps du silence, du recueillement, de la quiétude indispensable à la création intellectuelle, Il considère que les troncs solides et droits des arbres qui s'élèvent vers les cieux sont comme des sentinelles de la raison. Le vieil homme semble tout en cheminant de façon solitaire, s'imprégner de la sagesse des arbres, prendre conseil auprès d'eux comme auprès de son livre. Il est **placé juste au-dessus du Siège du Président** qui a une lourde responsabilité dans les prises de décisions.

# Témoignages des Lauréats

« j'aimerais souligner la qualité exceptionnelle de l'ensemble de ces visites. Les lieux étaient déjà impressionnants en eux-mêmes, mais ce qui a véritablement enrichi l'expérience, c'est leur diversité. Aucune visite ne ressemblait à la précédente : nous avons eu la chance d'entrer dans un bunker construit entre les deux guerres, d'assister à un référé au Conseil d'État, à une audience à la Cour de cassation, et même de découvrir des passages secrets. »

**NAZE MAMISOA Rosa**

Nous avons débuté par une présentation service militaire adaptée S.M.A. Un dispositif intéressant et fortement mobilisé dans les DROM afin de mobiliser et aider les jeunes en matière d'insertion sociale.

Ensuite, nous avons eu l'honneur d'échanger, lors d'une table ronde, avec la directrice générale, Mme Anne-Gaëlle BEAUDOIN ainsi que Mme Giry-LATERRIERE. Un échange enrichissant et inspirant où nous avons pu aborder des réalités liées à notre insularité. Elles ont répondu à nos questions concernant leurs parcours respectifs.

Nous avons eu la chance de pouvoir nous rendre dans le bunker (situé sous le Ministère) construit durant l'entre-deux guerres. Un retour en arrière, qui nous rappelle que la paix et la stabilité ne sont pas des choses acquises.

**PAYET MARGAUX Anne Sophie.**

Ce qui m'a le plus marqué, ce sont les visites, véritables sources d'enrichissement. Chaque lieu découvert m'a ébloui par son esthétique unique. Sculptures, tableaux, murs... tout ce que nous approchions semblait chargé de sens. L'Assemblée nationale, le Conseil d'État, la Cour de cassation, et surtout le Sénat : chacun de ces lieux dégagait un prestige particulier. Du sol au plafond, chaque détail portait la trace du passé tout en conservant une signification bien ancrée dans le présent. Nous avons en plus eu la chance d'être accompagnés par des guides de grande qualité, qui savaient mettre en lumière la beauté de ces espaces. Leurs anecdotes, leurs explications sur l'organisation des lieux ou sur la présence de certains éléments rendaient chaque visite encore plus captivante. Les lieux étaient déjà impressionnants en eux-mêmes, mais ce qui a véritablement enrichi l'expérience, c'est leur diversité. Aucune visite ne ressemblait à la précédente : nous avons eu la chance d'entrer dans un bunker construit entre les deux guerres, d'assister à un référé au Conseil d'État, à une audience à la Cour de cassation, et même de découvrir des passages secrets.

**ESTELLE Rachel.**

Nous avons ensuite assisté à une audience. Le déroulement était très structuré : les avocats ont présenté leurs arguments, suivis des observations du procureur général. Les échanges étaient techniques et rigoureux, mettant en évidence la complexité du droit et l'importance de l'interprétation des textes juridiques. Les magistrats, quant à eux, ont écouté attentivement sans intervenir, ce qui diffère des juridictions de première instance.

Cette visite m'a permis de mieux comprendre le rôle essentiel de la Cour de cassation dans le système judiciaire français. Elle garantit l'unité de l'interprétation du droit et veille au respect des règles juridiques. J'ai également pris conscience de l'importance du travail de préparation des avocats et de la précision du raisonnement juridique.

En conclusion, cette expérience a été très instructive. Elle m'a permis de concrétiser des notions théoriques vues en cours et de mieux appréhender le fonctionnement de la justice au plus haut niveau.

cassation dans le système judiciaire français. Elle garantit l'unité de l'interprétation du droit et veille au respect des règles juridiques. J'ai également pris conscience de l'importance du travail de préparation des avocats et de la précision du raisonnement juridique.

En conclusion, cette expérience a été très instructive. Elle m'a permis de concrétiser des notions théoriques vues en cours et de mieux appréhender le fonctionnement de la justice au plus haut niveau.

Cette expérience est pour moi unique. Elle à été une des plus enrichissantes, amusantes que j'ai pu faire de ma vie. Je souhaite remercier particulièrement M. Hoarau, Mme. André et tout le jury qui m'a permis de vivre une telle aventure. Un séjour que seules de rares personnes peuvent vivre dans leur vie grâce aux visit que nous avons réalisées. J'espère de tout cœur poursuivre mes ambitions avec détermination et rigueur afin de peut-être un jour pouvoir travailler à la Cour de Cassation.

JOURDAIN Elyas

## Remerciements

La semaine qui s'est déroulée à une vitesse folle a été constructive et très riche en découvertes. Cette immersion a permis aux jeunes de mieux relier les notions vues en cours à la réalité du terrain, donnant un sens plus concret à leurs apprentissages

Les lauréats remercient particulièrement Monsieur **Gilbert HOARAU**, qui a été pour eux un excellent guide. Sa présence, sa patience, et sa bienveillance ont beaucoup contribué à la réussite de ce séjour qui sera inoubliable.

Ils tiennent à remercier toutes les personnes et associations sans lesquelles cet événement aurait été impossible à réaliser, à savoir :

° Tous les membres de l'AMOPA, en particulier mesdames **Marie Pierre HOARAU** et **Christiane ANDRE** ;

° les membres de la SMLH, en particulier Messieurs **Yvon LUCAS**, **Paul Martinel** et **Jean-Louis PRIANON** ;

° **la MGEN, le Crédit agricole, la Fondation RAVATE** pour leur généreux mécénat, leur soutien, leur précieuse contribution, leur engagement dans des actions en faveur de la jeunesse réunionnaise.

